



Février 2027

Formation Académie de la Natation

Ouverture des inscriptions : 1er septembre 2026

Clôture des inscriptions : 3 semaines avant le début de la formation

Lieux de la formation :

- **Session Molsheim :**
- Piscine communauté de commune

Dates :

- **Session Molsheim** - Du 22 au 26 février 2027
du lundi au vendredi

Pour s'inscrire



Prérequis d'inscription :

- Éducateur sportif titulaire d'un diplôme professionnel dans le champ de la natation
- Éducateur bénévole bénéficiant d'un diplôme fédéral ainsi que d'une expérience supérieur à 1 année
- Un certificat médical de non contre-indications à la pratique à l'enseignement des activités aquatiques



Session de Formation ouverte si un minimum de 15 stagiaires





Objectifs de la formation

L'objectif de cette formation vise à la préparation du diplôme d'encadrant académie de la natation. Il exerce dans le cadre de la mise en place des stages Académie de la Natation organisés par les structures habilitées par le cahier des charges nationales.

Ils seront capables par la suite de:

- mettre en oeuvre et encadrer des séances d'Académie de la Natation dans le cadre des stages locaux, départementaux ou régionaux.

→ Capacité validée par la délivrance d'une **attestation de formation continue**



Modalités de positionnement

Le parcours Encadrant Académie de la Natation que nous mettons en place cible l'ensemble des personnes souhaitant participer à l'encadrement des stages s'y référant. Dans le cas où des stagiaires présenteraient une expérience significative dans l'enseignement de la natation le formateur prendra en considération cette dernière afin d'adapter les apports théoriques.

Période de positionnement:

Session Molsheim - Du 17 au 21 Février 2027

Les modalités de positionnement à la formation sont les suivantes :

Une phase de présentation de la formation par le biais de cette fiche formation.

Une phase d'identification des compétences déjà acquises par le stagiaire en vue de l'élaboration d'un plan individuel de formation par le biais d'un questionnaire transmis avant l'entrée en formation

Après un temps d'harmonisation de l'équipe pédagogique, celle-ci proposera un parcours individualisé de formation. Le candidat sera libre d'accepter ou de refuser l'offre de formation.



Organisation de la formation

La formation se déroule dans le cadre de la mise en place de stage Académie de la Natation. Tout au long de la formation, les stagiaires seront amenés à mettre en relation et en application les apports théoriques aborder durant les face à face avec les formateurs en encadrant des jeunes nageurs issues des clubs partenaires.

Elle **se réalise donc en alternance**, entre les séquences de formations théoriques et les bilans, dans des structures partenaires accueillant des jeunes nageurs âgés de 11 à 18 ans.

Le planning prévisionnel de la session sera celui présent ci-dessous. La formation est construite autour du rythme suivant: une alternance entre la formation en salle et une séance au bord du bassin le matin et l'après-midi avec un debriefing en fin de journée. Cette formation se déroule du lundi au vendredi et de 9h à 18h.

<i>Volume horaire total</i>	40 heures	
Détails du parcours type individualisé du candidat	En centre	30 heures
	En pratique avec formateur	10 heures

Lors des séquences au bord du bassin, le stagiaire est obligatoirement accompagné par un formateur expert dans l'enseignement de la natation identifié par la Fédération Française de Natation.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	Jeudi	VENDREDI
9h00-11h	Formation salle	Formation salle	Formation salle	Formation salle	Formation salle
11h-11h45	Séance piscine	Séance piscine	Séance piscine	Séance piscine	Séance piscine
11h45-13h00	Pause déjeuner commune	Pause déjeuner commune	Pause déjeuner commune	Pause déjeuner commune	Pause déjeuner commune
13h00-16h15	Formation salle	Formation salle	Formation salle	Formation salle	Formation salle
16h15-17h	Séance piscine	Séance piscine	Séance piscine	Séance piscine	Séance piscine
17h-18h	Débriefing piscine	Débriefing piscine	Débriefing piscine	Débriefing piscine	Débriefing piscine

**Exemple d'un calendrier de formation*



Contenu de la formation

Durant cette formation, l'ensemble des contenus vous permettra d'**obtenir les compétences suivantes** :

- Mettre en oeuvre des situations en pédagogie active avec les nageurs s'inscrivant dans le cadre de référence commun et explicite des 6 niveaux de construction du nageur

La formation abordera les points suivants:

- Didactique et pédagogie : Niveaux de construction et objectifs d'apprentissage
- La construction du corps flottant
- Le "Devenir Nageur"
- Le "Devenir toujours meilleur nageur"
- Définition des tâches globales
- Modèle théorique de fonctionnement du nageur

Méthodes pédagogiques :

Les méthodes pédagogiques utilisées sont basées sur les méthodes affirmative, heuristique, interrogative, démonstrative et applicative. La formation, à visée pratique et méthodologique, se fait à partir de situations réelles professionnelles et de supports professionnels. La formation est personnalisée et prend en compte la singularité de la personne en formation tout en appartenant à un collectif. Le formateur organise les situations d'apprentissage variées aux besoins de la personne et des objectifs visés et met en place les stratégies pédagogiques correspondantes :

- Jeux de rôles dans une situation professionnelle reconstituée
- Réalisation d'une tâche ou opération professionnelle à partir de cas concrets
- Recadrage et actions de remédiation
- Travaux collaboratifs en sous-groupes

Le formateur définit la stratégie pédagogique au regard de l'importance, de la complexité et du niveau de performance de l'objet de l'apprentissage : il conçoit et organise des activités pédagogiques en s'appuyant sur des démarches et des méthodes facilitant les apprentissages des personnes et l'atteinte des objectifs visés.

La formation doit respecter le cadre suivant afin de permettre à l'organisation d'intégrer l'environnement du pratiquant et de garantir une cohérence dans les interactions entre ces derniers :

- **En amont de la semaine de stage** : organisation d'un temps d'échange avec les entraîneurs des nageurs concernés
- **Pendant le stage** : la présence d'un instructeur avant et après la séance afin de pouvoir échanger avec les nageurs
- **Après la semaine** : un débriefing et accompagnement auprès des entraîneurs concernés

Moyens pédagogiques :

Les stagiaires sont formés dans un environnement de travail similaire à leur métier (centre aquatique). Le matériel utilisé par les formateurs et les stagiaires est du matériel professionnel.

Salle de cours :

- Salles de cours accessibles aux personnes handicapées.
- Vidéo projecteur
- Tableau papier
- Connexion internet
- Matériel de secourisme et d'oxygénothérapie
- Matériels d'aquagym et de circuit training
- Supports pédagogiques
- Exercices pratiques – Photocopies - présentation Powerpoint - supports multimédias – manuels pédagogiques et techniques

Centres aquatiques:

- Plusieurs bassins de natation
- Des créneaux horaires d'utilisation de ces espaces dédiés aux stagiaires

Modalités de suivi de la formation :

- Utilisation de bilans réguliers : entre le stagiaire et l'ERFAN, entre le stagiaire et le tuteur, entre le stagiaire, le tuteur et l'ERFAN ainsi qu'entre le tuteur et l'ERFAN
 - Attestations d'assiduité signées par les stagiaires et le formateur à l'issue de chaque demi-journée de formation lors des séquences en présentiel par le tuteur lors des séquences en alternance.
 - Suivi pédagogique de la formation
 - Chaque stagiaire à la possibilité de convoquer en entretien avec le coordonnateur ou avec une personne tierce s'il le souhaite pour évoquer des problématiques. Un formulaire est également mis à disposition afin d'évoquer des remarques ou difficultés dans le suivi de la formation.
- Ces outils permettent un meilleur suivi du stagiaire afin de prévenir les ruptures de parcours.



MODALITES D'ÉVALUATION

L'évaluation des connaissances et des compétences de l'apprenant se fera tout au long de la formation sous forme d'épreuves formatives et certificatives effectuées régulièrement au regard des objectifs de la formation.

Modalités d'évaluation :

Résultats des évaluations continues des compétences (QCM, tests de connaissances par écrit, épreuves écrites de contrôle des connaissances régulièrement au regard des objectifs de la formation) et des connaissances techniques et comportementales de l'apprenant en formation.

- Grille d'évaluation du suivi de l'acquisition des compétences dans le cadre du référentiel du projet national



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Aux termes de l'article L120,2 du Code du Travail : Nul ne peut apporter aux droits des personnes et aux libertés individuelles et collectives de restrictions qui ne seraient pas justifiées par la nature de la tâche à accomplir ni proportionnées au but recherché.

Les tests d'entrée en formation, le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificative peuvent être aménagés par décision du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

« Constitue un handicap, au sens de la loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant » - Article 114 du code de l'action sociale et des familles

Textes de référence : L n°2005-102 du 11 février 2005 / Code de l'action sociale et des familles, article 114 / Code du sport, articles A.212-44, A.212-45

Toute personne désirant entrer en formation doit présenter un certificat médical d'aptitude lors de son inscription (attestant l'aptitude du stagiaire à pouvoir porter secours dans le cadre de son exercice).

1. Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées sur la nécessité d'aménager le cas échéant la formation ou les épreuves certificatives selon la certification visée.

2. Le candidat dépose un dossier de demande d'aménagement, un certificat médical descriptif, à la Fédération Française de Natation

3. Le candidat prend rendez-vous avec un des médecins agréés (2 mois avant l'entrée en formation)

4. Le candidat envoie la demande à la FFN qui accordera ou non l'aménagement demandé.

5. A réception du dossier, le candidat est susceptible d'être convoqué à la FFN, afin d'échanger sur les aménagements à considérer. Le directeur régional rend ensuite sa décision par rapport aux aménagements d'épreuves/de formation sollicités. Ce dernier dispose, par ailleurs, d'un délai nécessaire pour fonder sa décision.

6. En dernier lieu, la décision du président de la FFN est notifiée par courriel au candidat ainsi qu'à l'organisme de formation chargé de mettre en place les aménagements accordés.



Tarifs et financements

Tarif et détails:

	Détails de la tarification		
Statut du stagiaire	Coût total de la formation	Dont Frais pédagogiques	Dont Frais de dossier
Éducateur Académie de la natation	409,50 €	384,50 €	25 €

*Le tarif indiqué est celui d'un parcours complet HT c'est-à-dire d'une personne réalisant l'ensemble de la prestation sans allègement ni renforcement et comprenant les repas du midi. Les éventuels hébergement et repas du soir sont à votre charge.

Financement possible :

• Étudiant ou demandeur d'emploi:

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Financement CPF / CEC
- CPF de transition professionnelle
- Autofinancement

• Salarié:

- Promotion par alternance - Pro-A
- CPF de transition professionnelle
- Plan de développement des compétences (OPCO)
- Action individuelle - OPCO
- FNE
- Autofinancement



Contacts

	Session Reims		Session Molsheim	
Référent COVID	CURE Antoine	06 30 39 51 69	cure@lge-natation.fr	
Référent Administratif	CREUSOT Elodie	06 14 35 05 88	eusot@lge-natation.fr	
Référent pédagogique	IENNY Etienne	06 75 21 55 73	CURE Antoine	06 30 39 51 69
		etienne.ienny@lge-natation.fr		antoine.cure@lge-natation.fr



Indicateur de résultat

Pour s'inscrire



Formation	Séjour	Taux de satisfaction des stagiaires	Nombre de stagiaires	Nbre de réussite	Nbre d'échec	Nbre d'abandon	Taux d'abandon	Taux de réussite des candidats	Taux de réussite	Taux d'insertion professionnelle
Académie de la natation Molsheim	Hex-24	96,70%	16	16	0	0	0,00%	0,00%	100,00%	
Académie de la natation Reims	Hex-23	92,50%	13	11	0	0	0,00%	0,00%	100,00%	
Académie de la natation Strasbourg	Hex-23	99,20%	14	14	0	0	0,00%	0,00%	100,00%	
Académie de la natation Molsheim	Hex-21	77,00%	16	10	0	0	0,00%	0,00%	100,00%	
Académie de la natation Molsheim	Hex-20	99,17%	12	12	0	0	0,00%	0,00%	100,00%	